



7^{ème} forum de l'action internationale des collectivités

4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris



Après la COP21, quelles avancées de la coopération décentralisée pour le climat ?

Lundi 04 juillet, 16h00 – 17h30
Palais des Congrès, Porte Maillot, Paris

Compte-rendu

La COP21 est passée ; si elle a d'abord été un formidable moment d'effervescence, d'ébullition d'initiatives, d'engagements pris, il reste désormais à traduire cette énergie en action. La coopération décentralisée se présente toujours comme un moyen d'accompagner des collectivités, dans un tutorat entre pairs, pour trouver des solutions territorialisées aux manifestations du changement climatique ou pour pouvoir les anticiper.

Pour cela, les collectivités françaises doivent puiser dans leur expertise, en jouant la carte de la transversalité. Ouvrir le champ des possibles, c'est aussi le pari de la DAECT, qui lance en 2016, pour la seconde fois, un appel à projet climat, justement, pour valoriser l'expertise des collectivités dans ce domaine.

Cette conférence propose de présenter un éclairage sur la prise en compte croissante des collectivités et de leurs partenariats, par la communauté internationale. Afin d'y conserver toute leur place, différents acteurs se mobilisent, en France et au-delà, pour promouvoir la coopération décentralisée et la doter des moyens techniques et financiers nécessaires.

Animation : Astrid Frey, Cités Unies France et Denis Dangaix, ARENE Ile-de-France

Intervenants :

- Après la place acquise des collectivités territoriales sur la scène internationale, quid de la coopération décentralisée ?, Ronan Dantec, sénateur de Loire atlantique, co-fondateur du sommet Climate Chance
- L'appel à projet climat : un moyen de valoriser la coopération décentralisée, Marie-

Laure Martial, pour le délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, MAEDI

- Une coopération décentralisée doublement transfrontalière (Equateur-Pérou ; Italie- France) aux mesures concrètes de lutte contre le changement climatique, avec l'appui de l'UE, Rafael Antonio Dávila Egüez, président de la province de Loja (Equateur) ; traduit par Nicolas Cimbaro, chef de service Europe et international, conseil départemental Meurthe et Moselle
- L'initiative « Mobilise your city » : accompagner des plans de mobilité durable, mode d'emploi, Julien Allaire, CODATU
- Accompagner des plans climats à l'international, Muriel Desgeorges, ADEME

Introduction, Astrid Frey, Coordinatrice pôle climat, Cités Unies France

Cette conférence s'inscrit dans la suite de l'engagement de Cités Unies France pour le climat et la coopération décentralisée qui a été particulièrement fort en 2015 puisque Cités Unies France a accompagné les collectivités d'une manière double : à la fois pour mieux les outiller dans leur coopération décentralisée et pour faire reconnaître la coopération décentralisée comme porteuse de solutions pour le climat y compris dans l'agenda mondial.

Elle rend hommage au travail de Jean-Bernard Damiens, vice-président de la région Limousin jusqu'en décembre 2015 et qui a été l'élu référent climat pour CUF jusqu'à cet été. En terme opérationnel, Cités Unies France a conclu une convention avec l'ARENE Ile-de-France, participé à tous les grands événements portés par les collectivités – françaises – tout au long de l'année et s'est activement investi pour le Sommet mondial « Climat et Territoires ». Pour la première fois, quinze associations de collectivités territoriales françaises se sont retrouvées ensemble au Grand Palais pendant la COP21, pour animer l'espace « territoires engagés pour le climat », croisant des pratiques intéressantes de politiques de développement durable de territoires et des politiques de coopération décentralisée.

Ronan Dantec, sénateur de Loire atlantique, co-fondateur du sommet Climate Chance

Après la COP21 à Paris, un cap a été franchi et ce, grâce à la mobilisation, dans la durée, de tous les réseaux de collectivités territoriales. L'accord de Paris reconnaît plus clairement et beaucoup plus fortement aujourd'hui le rôle des territoires dans l'action sur le changement climatique. *« Les représentants d'Etats ont compris que sans la mobilisation des territoires, ils ne tiendraient pas leurs engagements de réduction d'émission de gaz à effets de serre ou d'adaptation de leurs territoires. »*

Selon les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), c'est l'effort qui sera fait sur la période 2015-2020 qui permettra ou non de se rapprocher d'une trajectoire compatible avec les 2 degrés voire les 1,5 degrés d'augmentation de la température globale. Suite à la déclaration de Paris, deux personnages sont en charge d'animer toute l'action non étatique en lien avec la présidence de la COP : Laurence Tubiana (diplomate française, Ambassadrice pour les négociations climatiques) et Hakima El Haite (Ministre marocaine de l'environnement) qui ont la responsabilité d'analyser et de faire des rapports annuels sur les actions menées par les acteurs non étatiques en faveur du climat. L'une des discussions actuelles avant la

COP22 qui aura lieu à Marrakech en novembre prochain est de voir la **gouvernance avec les acteurs non étatiques** et des propositions doivent être faites. Ceci, en accord avec le programme d'action Lima-Paris qui comptabilise les efforts de différents acteurs sur une base sectorielle (transport, l'énergie, l'agriculture, etc.).

Ces éléments montrent que l'accord de Paris comporte une vraie stratégie d'association des acteurs non étatiques, des collectivités, des particuliers, des entreprises, des autres acteurs de la société civile, etc.

La coopération décentralisée a un rôle important à jouer dans ces dynamiques. Toutefois, l'entrée "Climat" y est relativement faible à ce jour.

Pour Ronan Dantec, le rôle de la coopération décentralisée est désormais de permettre aux collectivités partenaires de monter en « ingénierie financière » afin de leur permettre l'accès aux outils financiers mis en place pour accompagner les territoires du Sud.

Dynamiques d'actions

Comment la coopération décentralisée participe de la crédibilité des projets lourds ? Quels sont les accès aux financements ? Comment la coopération décentralisée vient en soutien du montage de projets et du montage financier de projet y compris en termes de garantie ?

A ces questions, il ajoute qu'il faut des échanges entre les collectivités afin d'arriver à la COP22 et aux COP suivantes pour montrer que des dynamiques existent puisque l'enjeu est de montrer que des dynamiques d'actions, dans la suite de la COP21, sont suffisamment fortes pour que les éventuels dangers soient réglés ou réduits par des actions concrètes. Il est donc aussi nécessaire de mettre sur pied une coalition mondiale "Coopération décentralisée - Climat" pour contraindre des pays à tenir les promesses face à leurs engagements et contributions volontaires et renforcer les dynamiques mondiales.

Comment convaincre l'exécutif de s'approprier des conventions signées sur le climat en lien avec les territoires ?

A cette question, Ronan Dantec indique que les contributions volontaires sont hétérogènes et ne laissent pas la même place aux territoires : leurs contributions, dans les domaines de la vie quotidienne, ne peuvent toujours être prises en compte. Or, il faudra passer par l'exemple, montrer la pertinence d'une approche territoriale. Autrement dit, il s'agit d'adopter une approche de développement durable des territoires et non pas seulement une approche climat : *c'est en montrant l'approche climat, y compris avec les « financements climat », on arrive à renforcer l'approche durable sur un certain nombre de territoires : c'est cela qui convaincra certains territoires à prendre cette voie !*

Marie-Laure Martial, Chargée de mission, DAECT/MAEDI

La première édition de l'appel à projets climat (2015) a connu des succès mais aussi des échecs. 21 lauréats ont reçu des financements pour 23 collectivités partenaires pour un montant avoisinant les 3 millions d'euros avec de bonne représentativité géographique. Ces appels à projets climat ont donné beaucoup plus d'envergure à la coopération décentralisée. L'appel à projet a démontré une nouvelle fois le caractère structurant, multi niveaux de la coopération décentralisée. Elle souligne l'importance pour les

porteurs de projets de savoir la valoriser. Des opportunités ont pu être saisies pour la COP21, il faut s'inscrire dans cette dynamique concernant la COP22.

L'appel à projets lancé par le Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) est un outil, un support pour venir en aide aux actions menées par les collectivités territoriales.

Rafael Antonio Dávila Egüez, président de la province de Loja (Equateur), propos traduits par **Nicolas Cimbaro**, responsable coopération décentralisée au département Meurthe et Moselle

Avant la COP21, la collectivité de Loja s'est lancée dans des projets de politiques publiques qui permettaient de lutter contre le réchauffement climatique ; pour cela, des diagnostics territoriaux ont été faits afin de voir les programmes qui pouvaient être mis en place. Le programme européen intitulé "**Water Climate Alc - Amérique Latine Caraïbes**" (2015-2017) a été identifié comme permettant de financer des actions concrètes au niveau local de lutte contre le dérèglement climatique. Le projet présenté et retenu a été initié par la province de Loja, une collectivité territoriale issue d'une zone rurale extrêmement pauvre, située à la frontière avec le Pérou.

Situation de départ

Auparavant, du fait de la pauvreté ambiante, les populations ont été contraintes d'effectuer la déforestation ; ce qui a déstabilisé les sols dans la province. C'est un projet qui s'est construit de manière binationale et transfrontalière avec une province du Nord du Pérou (six municipalités se trouvent dans la zone d'intervention du projet du côté équatorien et quatre districts du côté péruvien) et consiste en la gestion du fleuve Macara, situé à la frontière entre le Pérou et l'Equateur. Dans le cadre de cette coopération transfrontalière, le projet est mené avec l'appui de deux principaux partenaires européens :

- la province de Viterbo au Nord de Rome (Italie) ;
- le département de Meurthe-et-Moselle (en France).

S'agissant du projet, il a consisté en la construction d'« Albarradas » qui sont des réservoirs construits en altitude dans les zones qui ont été déforestées et qui permettent la captation et la filtration de l'eau souterraine vers les nappes phréatiques pour permettre leur remplissage tout au long de l'année. C'est une méthode ancestrale, utilisée par les civilisations pré-incariques et qui a été redécouverte grâce à ce projet de coopération. Ce dispositif a permis aux agriculteurs pauvres, à partir des sources alimentées en eau, de multiplier leurs cycles de production agricole grâce aux canaux d'irrigation.

Le projet finance la construction des Albarradas, des canaux d'irrigation entre les Albarradas, la production de champs de café. Il y a également tout un volet qui concerne l'éducation environnementale, la sensibilisation des agriculteurs et de l'ensemble des communautés indigènes pour une appropriation du projet et pour qu'ils acquièrent une culture de l'environnement, afin de maîtriser des outils de lutte contre le changement climatique.

Financement

La subvention de l'Union européenne pour mettre en place ce projet de trois ans est de 2.200 000 euros. Les collectivités sud-américaines ont apporté une contribution d'environ 450 000 euros, le reste a été financé par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et par la province de Viterbo. Les communautés indigènes bénéficiaires du projet ont apporté des contributions à ce projet en se mobilisant, en valorisant la main-d'œuvre, en réalisant les infrastructures.

Impact

Le département de Meurthe-et-Moselle s'est inspiré de ces pratiques qui permettent l'accumulation d'eau en altitude pour la gestion des bassins versants du département.

En Amérique latine, la participation citoyenne est à souligner : c'est elle qui a permis de mener à bien ce projet. Se sont mobilisés les leaders des communautés, mais aussi l'ensemble des populations agricoles des zones rurales impliquées dans le projet.

« Comme résultat, nous observons une diminution progressive de l'extrême pauvreté en même temps que nous luttons contre le changement climatique. »

Ronan Dantec

L'une des coalitions qu'il s'agira de renforcer pendant le Climate Chance (qui se tiendra à Nantes les 26, 27 et 28 septembre prochains) est la coalition "Eau" afin de réunir les acteurs d'un même secteur/domaine pour qu'ils puissent être capable d'avoir ensemble une même feuille de route des priorités, et d'accompagner y compris la réévaluation des commissions volontaires des Etats avec en perspective 2018.

Julien Allaire, CODATU

« Mobilise your City » est une initiative qui fait partie du Global Climate Agenda, lancé durant la COP21.

Constat

Les transports, constituent 23% des émissions globales anthropiques et ce secteur croît très vite du fait de la motorisation des pays en développement et des pays émergents. Ce secteur renferme un énorme potentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et effectuer des consommations d'énergies liées aux déplacements quotidiens. Bien que les villes du Sud ne soient pas toujours directement confrontées aux problèmes climatiques dans les transports, il y a bien d'autres raisons de mettre en place une politique de transports urbains : la congestion et les embouteillages réduisent fortement l'attractivité économique des territoires ; l'absence de politique en ce domaine est génératrice d'inégalités (les plus riches se motorisent rapidement et les pauvres marchent le long des rues et subissent la pollution).

Il faut donc veiller à mettre en place des systèmes de transports qui soient beaucoup plus inclusifs et portés vers une logique d'équité envers les populations.

Mobilise your City

CODATU a donc proposé aux partenaires allemands (la GIZ, le Ministère allemand de l'environnement) et français (l'Agence Française de Développement, le CEREMA, l'ADEME, le Ministère français de l'environnement) de travailler sur la planification des

déplacements urbains. Mobilise your City vise à appuyer l'élaboration des documents stratégiques de planification de déplacement urbain (PDU), connue en Europe sous l'acronyme SUMP (Sustainable Urban Mobility Plans) et qui permet d'embrasser l'ensemble des modes de transport dans une vision stratégique et de définir le système de transport souhaité sur une période de 10 à 20 ans. Cela permet de traiter différents domaines du transport, généralement considérés comme des secteurs différenciés. Ces plans permettent de travailler de manière transversale sur les différents modes de déplacements. Cette vision transversale permet d'avoir un consensus multi-acteurs au niveau local et de pouvoir mettre en œuvre des projets.

Cette logique de "Mobilise your City" consiste à définir une stratégie localement qui permet d'aboutir sur un plan d'actions qui permet de mettre en œuvre des projets notamment de structuration des agglomérations le long des corridors des transports collectifs. Cela permet également de travailler sur les enjeux sociaux, environnementaux, économiques ou globaux en rejoignant une grille de lecture des objectifs de développement durable.

La CODATU, à travers Mobilise your city propose d'accompagner une centaine de villes d'ici 2020 dans l'élaboration de leur PDU, afin de diviser par deux leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 dans les transports. Pour y parvenir, des actions doivent être menées au niveau local mais aussi au niveau national pour permettre de faire évoluer le cadre institutionnel et créer des schémas de financement pour des politiques de transport urbain. C'est un aspect essentiel qui doit permettre aux grandes agglomérations de disposer pleinement de compétences et de ressources financières pour leur permettre de mener leurs politiques de transport. C'est également l'occasion pour des **villes secondaires** de pouvoir développer, avec l'appui de l'Etat, des politiques qui répondent aux besoins de leurs populations. Un appel a été lancé pendant la COP21 et une vingtaine a répondu, les prochains appels seront lancés pendant la COP22.

S'agissant des engagements nationaux (NDC), la question des transports est très peu développée et des actions seront nécessaires dans une politique nationale de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire de faire de la contrainte climatique une opportunité pour développer un système multimodal qui laisse sa place à des modes de transport ancestraux (la marche à pieds, transport public, vélo).

Dans les questions de mobilité urbaine, on peut vraiment considérer qu'on va vers une convergence : le Nord est en train d'augmenter sa part modale (marche à pieds, vélo) et cherche à augmenter la part du transport public ; au Sud, ces modes sont déjà très présents dans la répartition des parts modales et se sont l'automobile et la moto qui prennent de plus en plus de place. **Le Nord et le Sud doivent donc réussir à converger autour de systèmes de transport multimodaux** ; par ailleurs les villes émergentes investissent de plus en plus dans des technologies innovantes, intéressantes pour le Nord (par exemple les bus électriques en France ne proviennent pas toujours des constructeurs européens). **Il y a un enjeu de coopération économique** pour les territoires autour des questions de mobilité urbaine.

Muriel Desgeorges, Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME)

L'ADEME travaille sur les aspects transversaux, les enjeux du changement climatique et l'énergie au niveau de la planification de la ville. C'est une agence étatique qui conseille

les collectivités dans leur planification stratégique climat et énergie. L'enjeu est de pouvoir coordonner les différents secteurs que sont les transports, l'eau, l'énergie, etc. Au niveau international, l'ADEME peut accompagner des collectivités qui souhaitent engager des projets climat dans leur coopération décentralisée en apportant un soutien technique et financier dans le montage de projets de ces différents secteurs. Pour ce faire, un travail est effectué sur des outils de planification (dossier de planification urbaine, etc.) à travers l'approche *bottom-up*. Le but étant de renforcer les capacités des villes comme acteurs de leur propre territoire et développer des plans stratégiques énergie-climat qui soient adaptées à leurs besoins par et pour eux.

Questions / réponses :

1- Luc Raimbault, membre scientifique du Fonds français pour l'environnement mondial

Il faut rester vigilant et ne pas avoir une réflexion trop sectorielle même s'il y a une transversalité dans tous les modes de transport. Il est important d'avoir une vision de planification stratégique de l'ensemble du territoire dans toutes ses composantes et de voir ce que c'est qu'un territoire durable.

Julien Allaire

Sur la question de la transversalité, la force des projets de transports est une locomotive pour d'autres aspects. Plusieurs projets de transports en France comme ailleurs ont permis de structurer le territoire, et de faire que d'autres aspects soient développés le long des corridors qui se développent (social, protection de l'environnement, etc.).

2- Patrick Smith, CIDR

Dans le projet "Mobilise your city", on cite beaucoup d'organismes d'Etat, qu'en est-il des agences régionales qui travaillent sur les plans climat, énergie, et qui accompagnent les collectivités ? Est-il possible de les mobiliser si elles ne le sont pas ?

Denis Dangaix

Toutes les agences qui s'intéressent à l'accompagnement des plans climat énergie territoriaux (PAECT) sont potentiellement des relais importants de ces différentes initiatives, mais toutes n'ont pas développé de volet international.

Astrid Frey

Mobilise your city est un outil que vous pouvez saisir dans vos coopération décentralisée.

3- Jean-François Clevery

On a l'habitude de distinguer entre le rural et l'urbain mais il y a aussi la périphérie des villes qui est le plus souvent négligée. Qu'en est-il dans l'après COP21 ?

Julien Allaire

Les urbanistes ont parfois une vision trans-sectorielle qui est très utile. La périphérie est un enjeu majeur, particulièrement dans les pays en développement : elle représente des zones informelles où il n'y a peu de services urbains et où l'agriculture péri-urbaine est un enjeu majeur pour les villes qu'il s'agit de maintenir. La question de la périphérie doit être prise en compte dans un plan de déplacement urbain où l'on traite l'ensemble de l'agglomération.

4- Julien Allaire

Comment le programme a fait évoluer le contexte national et comment finalement ces fonds européens ont pu permettre, grâce à une évolution du contexte national, une pérennisation de l'action qui a été menée sur le territoire ?

Rafael Antonio Dávila Egüez

Le vrai succès du programme est que nous avons réussi à faire en sorte que les gens, grâce à la lutte contre la pauvreté, restent sur la zone, protègent leurs ressources et aient des activités économiques ; qu'ils puisse y avoir une certaine forme de prospérité dans la zone d'intervention.

Sur le plan de la durabilité, ce projet a permis de créer une plateforme binationale, ayant une forme d'intercommunalité, dans laquelle sont associés l'ensemble des acteurs politiques, environnementaux. Aussi, la question de la formation des bénéficiaires directs issus des communautés des zones d'intervention est essentielle sur ce point, sans oublier les responsables de l'environnement de chaque municipalité. Un volet formation des acteurs locaux, issu du Programme européen, figure dans ce projet et est appelé "Eau sans Frontières".

Après que les fonds de la coopération ne seront plus présents, les agences de bassin (de l'eau) seront impliquées dans le projet. Des municipalités ont signé un engagement pour permettre le prélèvement d'une taxe sur les factures d'eau (comme la loi Oudin-Santini avec le 1% eau) qui permettra d'apportera une durabilité financière au projet.